
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 13 avril 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint – Développement
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0563

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 avril 2016, en y retirant les articles 20.011, 20.022, 20.024, 30.013 et 40.001, et en y ajoutant l'article 40.006.

Adopté à l'unanimité.

CE16 0564

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter de l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 18 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 0565

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter de l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 21 avril 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 0566

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater le conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau afin de réaliser le Plan directeur d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau pour les années 2016 à 2026.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1166943001

CE16 0567

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat à Terrassement de golf Thériault inc. plus bas soumissionnaire conforme, pour les services d'entretien des terrains sportifs ainsi que l'entretien courant, le verdissage et la coupe de gazon des espaces extérieurs du complexe sportif Claude-Robillard (CSCR), de l'aréna Michel-Normandin et du Stade de soccer de Montréal, pour une période de 2 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 354 008,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14980 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'accorder un contrat à Paysagiste Solarco inc. plus bas soumissionnaire conforme, pour l'entretien des terrains extérieurs de l'aréna Maurice-Richard, pour une période de 2 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 16 096,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14980 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'accorder un contrat à Du vert au rouge inc. plus bas soumissionnaire conforme, pour les services d'entretien des terrains extérieurs du TAZ, pour une période de 2 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 15 866,55 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14980 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses pour Le TAZ de 4 599 \$ annuellement pour les années 2016 et 2017;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1151543008

CE16 0568

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet d'avenant à la convention intervenue de gré à gré avec CPA-ERP (CG15 0011), fournisseur unique, pour la mise à niveau du progiciel de la Gestion des allocations des biens et services reliés à l'emploi (GARE) pour permettre l'ajout du Module Gestion des ressources opérationnelles (GRO), pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 145 012,21 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1160206001

CE16 0569

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat de gré à gré à Imprime-Emploi, pour la fourniture, sur demande, d'un service d'impression, de préparation et de distribution d'avis aux résidents de l'île de Montréal, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 400 515,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-16;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1163433001

CE16 0570

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, pour la fourniture de ceintures de différents modèles pour la Ville de Montréal;
- 2- d'accorder à Les Ceintures Mega inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de la soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14449 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget des différents services de la Ville de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1166135002

CE16 0571

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense totale de 2 445 893,54 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de 185 caméras motorisées pour le Centre de la Gestion de la mobilité urbaine (CGMU), pour une période de 24 mois, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Néoelect inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 223 539,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14982;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1166848001

CE16 0572

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à 9291-6287 Québec inc. (Groupe RNET), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le décapage, la peinture et l'application de produit anti-graffiti sur fûts, sur mobiliers urbains, poteaux de signalisation et boîtes de contrôle pour feux de circulation, pour une période de 9 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 254 094,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15111 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1165086002

CE16 0573

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Navettes Maritimes du Saint-Laurent inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de services de navettes fluviales reliant le port de plaisance Réal-Bouvier (Longueuil), le Vieux-Port de Montréal et le parc Jean-Drapeau, ainsi qu'un second trajet « Express » reliant le Vieux-Port de Montréal au parc Jean-Drapeau, pour la période estivale 2016, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 821 896,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-14904;
- 2 - d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Longueuil et la Ville de Montréal concernant le financement et le partage des coûts pour le contrat des navettes fluviales, pour la saison estivale 2016;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 232 276,59 \$ pour 2016;
- 4 - d'autoriser un virement budgétaire en provenance des dépenses contingentes de 174 409,71 \$ vers le Service des infrastructures, de la voirie et des transports;
- 5 - d'autoriser la réception d'un revenu de 254 373,23 \$, taxes incluses, provenant de la Ville de Longueuil pour l'opération et le fonctionnement du service de navettes fluviales pour le trajet reliant le port de plaisance Réal-Bouvier (Longueuil), le parc Jean-Drapeau (Montréal) et Vieux-Port (Montréal) pour la saison estivale 2016, ainsi que d'un revenu de 7 000 \$, taxes incluse, en frais de gestion de ce service pour la même période;

- 6 - d'imputer ces dépenses et ces revenus, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1165329001

CE16 0574

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Labrecque Langlois inc. (Compteurs d'eau du Québec), plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 24 mois, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 624 584,16, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14891 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1160184003

CE16 0575

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Labrecque Langlois inc. (Compteurs d'eau du Québec), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de compteurs d'eau, pour une période de 24 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 125 502,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14891 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1160184004

CE16 0576

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 1 579 181,68 \$, taxes incluses, pour la fourniture et la pose des tuiles d'argile et d'éléments d'ornementation des toitures des bâtiments du Jardin de Chine du Jardin botanique de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2- d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel *Shanghai Landscape Architecture Construction Co. Ltd*, s'engage à fournir les services requis à cette fin, pour une somme maximale de 917 500,50 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1165967001

CE16 0577

Vu la résolution CA16 29 0083 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 4 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense totale de 3 090 589,23 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la chaussée, le remplacement des conduites d'aqueduc, des branchements d'aqueduc et d'égout, des travaux de drainage et de pavage, de trottoirs, de bordures et des travaux connexes, dans la rue Marceau, et pour la réhabilitation des conduites d'aqueduc par gainage structural et des travaux connexes, dans le boulevard Gouin Ouest et les rues Émile, Raymond, Roméo, David, Simone, André, Albert et Marceau, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Gricon excavation, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix corrigés de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 915 650,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public ST-16-08;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1166765011

CE16 0578

Vu la résolution CA16 29 0084 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 4 avril 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 434 711,38 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la chaussée, des travaux de drainage, de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, des branchements d'aqueduc et d'égout, de bordures, de trottoirs, de pavage et des travaux connexes, dans la 10^e Avenue, 11^e Avenue et 12^e Rue et pour le recouvrement de pavage et des travaux connexes, dans la 16^e Avenue, 18^e Avenue, 10^e Rue et 13^e Rue, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2- d'accorder à Les excavations Gilbert Théorêt inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix corrigés de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 240 293,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public ST-16-07;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1166765010

CE16 0579

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à MGB associés inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection des clôtures le long de la rue Sherbrooke Est, et de la partie nord du boulevard Pie-IX, du Jardin botanique de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 144 802,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public JA-00070;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1167055001

CE16 0580

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 146 639,12 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source à la caserne de pompiers n° 45, située au 5100, rue Hochelaga, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 138 303,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5822;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1165350004

CE16 0581

Vu la résolution CA16 29 0062 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 7 mars 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense totale de 3 244 857,59 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la chaussée, des travaux de drainage, de remplacement des conduites d'aqueduc, des branchements d'aqueduc et d'égouts, de bordures, de trottoirs, de pavage et des travaux connexes, dans les rues Laurin (au sud du boulevard Gouin Ouest), Hortie (au sud du boulevard Gouin Ouest) et Olympia, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 061 186,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public ST-16-05;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1166765008

CE16 0582

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 13 198 858,82 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la place Vauquelin, comprenant tous les frais incidents;
- 3 - d'accorder à Ceveco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 12 816 308,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6775;
- 4 - d'autoriser un ajustement budgétaire annuel et récurrent de 150 000 \$, au budget de fonctionnement du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI), à compter de l'exercice 2017, pour les frais d'exploitation et d'entretien du système de chauffage des revêtements de sols;
- 5 - d'autoriser un ajustement budgétaire annuel et récurrent de 150 000 \$, au budget de fonctionnement de l'arrondissement de Ville-Marie, à compter de l'exercice 2017, pour les frais d'entretien général de la place Vauquelin et la fourniture et l'installation annuel d'un sapin de Noël;
- 6 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1166316001

CE16 0583

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 867 345,73 \$, taxes incluses, pour les travaux de fermeture des façades de filtres des galeries 1, 2 & 3 de l'usine de filtration (0396) du complexe de production d'eau potable Atwater, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Trempro Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 679 762,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5762;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1166196001

CE16 0584

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 2 242 509,78 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de l'enveloppe de l'usine de filtration (0396), phase 2, du complexe de l'usine de production d'eau potable Atwater, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Trempro construction inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 135 723,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5826;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1165891001

CE16 0585

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 14 750 457,73 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la rue Saint-Patrick, d'un point à l'ouest de l'avenue Atwater à la rue Wellington, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Groupe T.N.T. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 13 139 139 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 232003 ;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1164102002

CE16 0586

Vu la résolution CA16 19 0034 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 8 février 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 2 236 514,09 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection de la station de pompage Camille, dans l'arrondissement de Lachine;
- 3- d'accorder à Norclair inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 236 514,09 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public LAC-PUB-1524;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1167126001

CE16 0587

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'entente d'entraide mutuelle, par lequel la Ville de Montréal et la Ville de Laval souhaitent s'engager l'une envers l'autre dans un programme prévoyant l'assistance réciproque de leur service d'incendie respectif. De plus, le projet de protocole d'entente prévoit que la Ville de Montréal prêtera également à la Ville de Laval son service d'Équipes spécialisées;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels stipulés à l'entente, soit pour une somme de 90 000 \$;
- 3- d'imputer ces revenus et ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1160741001

CE16 0588

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 361 512, 3 361 523, 3 361 536, 3 361 543, 3 361 548, 3 361 549, 3 361 560, 3 361 569, 3 361 577, 3 361 613, 3 361 619, 3 361 628, 3 361 639, 3 361 647, 3 361 655 et 3 361 665 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1166896008

CE16 0589

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément à la procédure prévue à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 3 361 292, 3 361 304, 4 974 726, 3 361 333, 3 361 353, 3 361 373, 3 361 384, 3 361 404, 3 361 422, 3 361 452, 3 361 492, 3 361 493 et 3 361 505 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1166896009

CE16 0590

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de convention de sous-sous-location entre 9103-1013 Québec inc., Bell Canada, Hydro-Québec et la Ville de Montréal, par lequel la Ville sous-loue d'Hydro Québec, pour une durée de 17 mois, à compter du 1^{er} novembre 2016, un espace au 28^e étage, de l'immeuble sis au 700, rue De La Gauchetière Ouest, d'une superficie de 3 191,04 mètres carrés, à des fins de bureaux, pour un loyer total de 1 535 960,46 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet convention ;
- 2 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue de 9103-1013 Québec inc., à compter du 1^{er} avril 2018, des locaux d'une superficie de 3 191,04 mètres carrés, au 28^e étage, de l'immeuble sis au 700, rue De La Gauchetière Ouest, pour une durée de 7 ans et 6 mois, à des fins de bureaux, pour un loyer total de 9 996 314,55 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 3 - d'autoriser une dépense de 929 572,88 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement et les contingences payables à 9103-1013 Québec inc. ;
- 4 - d'autoriser une dépense de 362 659,89 \$ taxes incluses en incidences ;
- 5 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière afin de mettre fin au bail du 8^e étage du 1550, rue Metcalfe pour le 31 juillet 2017 et de payer la pénalité de 399 317,63 \$, taxes incluses, au propriétaire les Immeubles Centurian Peel/Metcalfe inc., au plus tard le 31 juillet 2016;
- 6 - d'imputer la dépense de la pénalité en 2016, après avoir opéré un virement de crédits de 364 630,22 \$, net des ristournes de taxes, en provenance du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel ;
- 7 - d'imputer la dépense de location 2016 de novembre et décembre du 700, rue De La Gauchetière Ouest, après avoir opéré un virement de crédits de 86 306,24 \$, net des ristournes de taxes, en provenance du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel ;
- 8 - d'ajuster la base budgétaire de location du Service de la gestion et de la planification immobilière conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel ;
- 9 - d'imputer la dépense pour les travaux d'aménagement, qui sera assumée à 63,36 % par l'agglomération, pour un montant de 818 758,69 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1164069001

CE16 0591

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 59 870 \$ à l'Université de Montréal dans le cadre du programme de subvention pour le maintien et le rehaussement de la biodiversité;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

- 3 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 59 870 \$;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1150504018

CE16 0592

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier les critères d'ouverture des haltes-chaleur à une température ressentie de -20 degrés Celsius et d'augmenter d'un montant maximum de 18 000 \$ le soutien financier total, passant ainsi de 20 000 \$ à 35 000 \$ pour la Mission St-Michael et de 20 000 \$ à 23 000 \$ pour L'Unité d'intervention mobile L'Anonyme inc.;
- 2- d'approuver deux projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités d'accueil révisées et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1156794008

CE16 0593

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'abroger la résolution CM16 0228 adoptée par le conseil municipal à sa séance tenue le 22 février 2016;
- 2- de fermer et de retirer du domaine public le lot 2 213 911 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 3- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à l'organisme à but non lucratif Méta d'Âme, à des fins de construction de logements sociaux et communautaires, un terrain vague d'une superficie de 283,5 mètres carrés, situé du côté est du boulevard Pie-IX, au sud de la 39^e Rue, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, constitué du lot 2 213 911 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 35 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 4- d'autoriser la Ville à signer cet acte de vente conditionnellement à ce que l'organisme démontre qu'il a obtenu une confirmation écrite de l'engagement définitif de la subvention dans le cadre du Programme AccèsLogis pour la réalisation de son projet;
- 5- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.030 1164962002

CE16 0594

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de décréter l'acquisition, par voie d'expropriation ou par tout autre moyen, d'un terrain vague constitué du lot 2 437 119 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, propriété de Day & Ross inc., d'une superficie approximative de 37 054 mètres carrés, situé à l'intersection des rues Fairway et François-Lenoir, dans l'arrondissement de Lachine, aux fins d'implantation d'un centre de tri des matières recyclables;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques pour entreprendre toutes procédures requises à cette fin;
- 3 - d'autoriser une dépense de 6 480 000 \$, plus les taxes applicables, pour cette acquisition;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1163778002

CE16 0595

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver l'inscription du réseau PME MTL à la programmation des activités financées dans l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec;
- 2 - d'approuver le budget de financement 2016-2017 des activités du réseau PME MTL;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

30.001 1165175007

CE16 0596

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal pour procéder à l'enregistrement de Habiter Montréal comme marque officielle auprès du registraire des marques de commerces de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1167252001

CE16 0597

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 879,14 \$, relative au déplacement, les 14 et 15 mars 2016, à Washington (É.-U.), de M. Denis Coderre, maire de Montréal, dans le cadre du lancement de la tournée américaine de l'Orchestre symphonique de Montréal ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1160843005

CE16 0598

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de reconduire, pour une période de trois ans, les mandats de M. Robert Labelle et de Mme Johanne Goulet, à titre d'administrateurs de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OCPM) ;
- 2 - de nommer, pour un mandat de trois ans, les trois nouveaux membres suivants, soit Mme Sylvie Crispo, M. Christian Champagne et M. Cheikh Diop, à titre de membres de ce conseil.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1166220001

CE16 0599

Vu la résolution CA16 12067 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 4 mars 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Mme Andrée Hénault et M. Gilles Beaudry, à titre de représentants du conseil de l'arrondissement d'Anjou, au sein du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou, pour la période du 2 février 2016, jusqu'à la dissolution de ce dernier.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1162072005

CE16 0600

Vu la résolution CA16 12050 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 1er mars 2016;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Mme Andrée Hénault, conseillère de Ville, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL - Est-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1160507008

CE16 0601

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser pour l'année 2016, un virement budgétaire de 106 100 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports ;
- 2 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire de 2017 et 2018 du Service de la diversité sociale et des sports à hauteur de 129 700 \$;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1163881001

CE16 0602

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le dépôt du grief, en date du 24 mars 2016, contre le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301), relativement à M. Wang Anna Desanges et M. Alain Bellemare pour qu'il soit ordonné solidairement à ces employés de réparer le préjudice subi par la Ville à la suite du sinistre survenu au cours de la fin de semaine du 12 au 15 février 2016 dans l'édifice sis au 85, rue Notre-Dame Est.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1160044002

CE16 0603

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter un budget supplémentaire de 242 401 000 \$ au PTI 2016-2018, provenant du report des surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables au 31 décembre 2015, et ce, pour l'ensemble des arrondissements selon le document présenté en pièce jointe au dossier décisionnel;
- 2- de signifier aux arrondissements qu'ils ont l'entière responsabilité de prévoir le budget de fonctionnement requis à l'exploitation de tout nouvel équipement.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1165929001

CE16 0604

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter un budget supplémentaire de 18 774 000 \$ au PTI 2016-2018, provenant du report de surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables d'agglomération au 31 décembre 2015, et ce, pour les arrondissements de Ville-Marie, du Plateau-Mont-Royal, de Saint-Laurent, du Sud-Ouest et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, selon le document présenté en pièce jointe au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1165929002

CE16 0605

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier de 2015 de la Ville de Montréal;
- 2- d'approuver la méthode de calcul permettant d'établir les résultats financiers de 2015 des arrondissements dans le but d'établir leur surplus de gestion;
- 3- d'adopter l'affectation du surplus d'un montant de 72 139,0 \$ (en milliers de dollars) aux arrondissements et autoriser les transferts aux arrondissements;
- 4- d'adopter l'affectation du surplus d'un montant de 6 231,0 \$ (en milliers de dollars) à la Commission des services électriques pour le fonds de stabilisation des taux de redevances;
- 5- d'adopter l'affectation du surplus aux dossiers suivants (en milliers de dollars) :

| | |
|---|----------------|
| - Élections municipales | 4 000,0 |
| - Entente sur le développement culturel (MCCC) | 985,8 |
| - Fonds de location à long terme de véhicules | 788,7 |
| - Renflouement du fonds d'énergie | 571,9 |
| - Services professionnels en actuariat - conseils reliés aux régimes de retraite | 193,6 |
| - Services professionnels et techniques liés à la réalisation de diverses opérations de communication | 145,8 |
| TOTAL | 6 685,8 |

- 6- d'adopter l'affectation des surplus cumulés d'un montant de 30 000,0 \$ (en milliers de dollars) du conseil municipal pour l'équilibre budgétaire 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1165205001

CE16 0606

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter l'affectation du surplus pour les dossiers suivants (en milliers de dollars) :

| | |
|---|------------|
| - Services professionnels en actuariat - conseils reliés aux régimes de retraite | (214,0) |
| - Services professionnels et techniques liés à la réalisation de diverses opérations de communication | (161,1) |
| - Nouvelle gouvernance municipale en matière de développement économique local | (12 000,0) |

- Études reliées au centre-ville - Arrondissement de Ville-Marie

(243,2)

TOTAL

(12 618,3)

Adopté à l'unanimité.

30.012 1165205002

CE16 0607

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement autorisant un financement interne au montant de 18 700 000 \$ pour 2015 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ (RCG 14-037) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1163894003

CE16 0608

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement autorisant un financement interne un montant de 14 700 000 \$ pour 2015 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ (14-048) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1163894004

CE16 0609

Vu la résolution CM1603 081 du conseil municipal de la Ville de Dorval en date du 21 mars 2016;

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver le Règlement de construction RCM-60G-2016 de la Cité de Dorval, adopté le 21 mars 2016 par le conseil municipal de Dorval, celui-ci étant conforme aux objectifs et aux dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;

- 2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Cité de Dorval.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1152622010

CE16 0610

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la Commission de la fonction publique de Montréal (04-061) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1166220002

CE16 0611

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 62 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) (15-091), l'ordonnance no 4 jointe au présent dossier décisionnel, afin d'ajouter une offre promotionnelle à la grille tarifaire du service BIXI pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1164368002

CE16 0612

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination M. Martin-Guy Richard, à titre de directeur centre d'expertise – intelligence d'affaires au Service des technologies de l'information, dans la fourchette salariale FM10 (109 040 \$ - 136 305 \$ - 163 570 \$), à compter du 16 mai 2016, ou d'une autre date en mai à convenir entre les parties, pour une durée indéterminée, conformément aux Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal et à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre portant sur le processus de dotation avec appel de candidatures;

- 2 - d'autoriser le Directeur de service – Technologie de l'information à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1167022003

CE16 0613

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nomination de M. Patrice F. Guay, à titre de directeur du Service des affaires juridiques et avocat en chef, dans la fourchette salariale FM13 (141 491 \$ - 176 864 \$ - 212 237 \$), à compter du 23 mai 2016, ou d'une autre date en mai à convenir entre les parties, pour une durée indéterminée, conformément aux Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal et à l'article 10.2.2 de la politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre portant sur le processus de dotation avec appel de candidatures;
- 2- d'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1166992003

CE16 0614

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, ainsi que le document Reddition de comptes financière 2015.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1163592001

CE16 0615

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération le rapport financier consolidé vérifié de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, ainsi que le document Reddition de comptes financière 2015.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1163592002

Levée de la séance a 11 h 04

70.001

Les résolutions CE16 0563 à CE16 0615. consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville